



attac

LE COURRIEL D'INFORMATION

n°104 – Vendredi 21 janvier 2000.

NOIRE DESSEIN, VIVE REACTION

Dans ce numéro

- 1- Erika, marée noire
- 2- Artel noire
- 3- Une logique de prévention qui reste TOTALEment à mettre en place
- 4- OMC, une logique libérale
- 5- Manifestation à Davos
- 6- Citoyenneté et développement durable
- 7- Rendez vous avec ATTAC

En bref...

Marée noire, logique libérale qui fait passer les profits et les actionnaires avant les citoyen(ne)s et les employé(e)s, mais vive réaction citoyenne. Afin d'affirmer avec force et imagination que les citoyen(ne)s ne sont pas les simples spectateurs de la démocratie, de nombreuses initiatives sont mises sur pied (voir Erika, marée noire et Artel noire). L'Erika n'est pas un accident industriel de plus, il est la démonstration d'une volonté pour certains décideurs de se mettre au dessus des lois et des personnes qui composent nos sociétés (voir Une logique de prévention). C'est ainsi que l'OMC à Genève ou le WEF à Davos continuent de rendre possible les rêves seigneuriaux de certains en les réalisant par les pressions exercées sur les législations et l'organisation de leur démantèlement (voir OMC, une logique libérale et Manifestation à Davos). Pourtant comme le montre l'exemple d'initiatives à Grenoble des alternatives sont possibles (voir Citoyenneté et développement durable).

Erika, marée noire.

Pour le contrôle citoyen du transport maritime mondial ! Manifestation samedi 22 janvier. Rendez-vous à 10 heures 30 devant FR3

Le PDG de TotalFinaElf, Thierry Desmarest sera auditionné à l'Hôtel de Région, samedi 22 janvier, en matinée.

De nombreuses organisations lui rappelleront leurs exigences quant aux réparations que TotalFinaElf doit assumer suite à la marée noire dont le groupe pétrolier porte l'entière responsabilité. Elles entendent obtenir des engagements sur la restauration du patrimoine naturel saccagé et au-delà des réparations, le nécessaire abandon des pratiques qui ont conduit à une telle catastrophe écologique et économique.

A ce jour, l'Association pour la Protection du Littoral Croisicais, ACI, ATTAC 44, ATTAC 85, les CLAJ, le CUAB, Ecole Émancipée, la Ligue des Droits de l'Homme, NEUF, le REAS, les Utilisateurs de la Mer, Les unions départementales CFDT, CGT, Confédération Paysanne, Union Syndicale G10 Solidaires, la FSU, syndicat des paludiers (CP), Sud Douane, Les Alternatifs, la LCR, le MDC, le PCF, le PS, l'UDB, les Verts appellent à participer à cette manifestation.

Plus d'informations : attac44@attac.org

Artel noire

1000 contributions d'artistes contre la marée noire.

Ces contributions peuvent être du texte, de l'image fixe, de l'image animée, des fichiers son (pour toute information contactez :



attac

artel@radiophare.net) Chaque oeuvre sera géoréférencée sur une carte du littoral et sera mise en vente sur un site web crée à cet effet. Le produit de cette vente en ligne servira à développer des actions citoyennes pour la protection d ulittoral et l'information des populations. La Cellule d'information civile Radiophare exigera du FIPOL (Fond d'indemnisation des pollutions), le remboursement des oeuvres proposées à la contribution sur une base de 100 euros par artiste. En cas de succès devant les tribunaux compétents, chaque artiste contributeur se verra remettre cette somme (frais déduits des procédures judiciaires). Dans ce cadre chaque artiste abandonne ses droits d'auteurs sur les contributions proposées au profit de la Cellule d'information civile Radiophare. Ce projet, en regard des générations futures, se veut mondial, solidaire et participatif en réponse au mépris et l'arrogance des multinationales de l'argent.

Vous êtes artiste: envoyez vos contributions au format web (pieces jointes ou URL) à : artel@x-arn.org ou l.daniel@borvo.com ou tamaralai@reality.be / soutien technique : tamaralai@reality.be ou artel@x-arn.org / Débat et information sur le projet : inscrivez-vous sur la liste artel@radiophare.net - Inscription: envoyez un message a: artel-subscribe@radiophare.net

Vous êtes une association, une institution, une galerie, un réseau oeuvrant dans le domaine culturel : postez votre soutien à cette action en mettant dans l'objet de votre message "soutien à 1000 artistes contre la marée noire "à : artel@radiophare.net

Une logique de prévention qui reste TOTALEment à mettre en place

Un peu avant la mi-décembre, l'Erika se brisait en deux et coulait; moins d'une semaine après, c'était un autre pétrolier qui polluit les côtes turques.... et nous pourrions en citer bien d'autres. Nous avons tous pu prendre connaissance des faits lors du dernier mois écoulé. Un état des lieux et des enjeux s'impose.

Des acquis : la reconnaissance des torts et une pollution qui ne fait que s'étendre

Outre les promesses de Monsieur DESMAREST suite à une formidable mobilisation publique pour mettre en place un fonds d'urgence de 40 millions de francs, outre l'engagement de la Commission Européenne pour assainir le transport du pétrole (cf dépêche Reuters du 07/01/2000), outre les belles intentions

annoncées dans l'urgence, des points positifs plus 'profonds' commencent à nous arriver.

Ainsi, le premier rapport d'enquête sur les circonstances du naufrage publié par le BEA (Bureau d'Enquête sur les Accidents en mer, du Ministère de l'Equipement) dénonce l'opacité des responsabilités, en particulier au niveau des contrôles. De plus, le propriétaire reste « mystérieux » a noté la commission d'enquête ! Les points faibles sont donc impressionnants, notamment dans le non-respect de la réglementation maritime....

Par ailleurs, une nouvelle conséquence de la marée noire est également apparue, menaçant directement l'intérieur des terres. En effet des sites intermédiaires de stockage du pétrole sont nés un peu partout, et dont l'étanchéité est à revoir : le pétrole s'infiltré par endroits dans le sol, faisant craindre le pire pour les nappes phréatiques.

Le 'reste à faire' : un travail gigantesque

Les enjeux sont par conséquent énormes, et dépassent sans doute la marée noire. Cependant, l'accident de l'Erika est un point de départ loin d'être négligeable, à certaines conditions : les actions doivent être coordonnées dans le cadre d'objectifs communs. Dans l'immédiat comme sur le long terme, il s'agit tout d'abord de s'assurer du paiement de Total couvrant l'ensemble des coûts engendrés par la marée noire (nettoyage, gestion des déchets, etc.) Ensuite, la société Totalfina se doit de prendre des mesures adéquates afin d'éviter toute nouvelle catastrophe. Mais ne rêvons pas non plus. Ces mesures ne seront sans doute pas adoptées avant un certain temps. Ou, en tout cas, non respectées.

C'est pourquoi la mobilisation en faveur d'une politique 'alternative' plausible doit se faire sur plusieurs niveaux. Tout d'abord le CADRE des actions : la nécessité de la prévention écologique. Le hasard faisant bien ou mal les choses, l'accident de l'Erika a eu lieu un mois après l'échec des négociations de l'OMC à Seattle qui a vu se confirmer l'émergence de citoyens solidaires (les « consom'acteurs »).

Ceux-ci doivent faire accepter les revendications les plus importantes, par différents moyens de pressions. Davos sera peut-être l'occasion de rappeler à certains ces revendications. Les CIBLES : les dirigeants qui se placent au-dessus des lois, les acteurs politiques - nationaux, européens, internationaux - qui sont à même de mettre en place et de faire respecter la



attac

réglementation maritime. Les tâches sont immenses, mais le meilleur atout afin de mettre en place toute action et réflexion réside dans Internet. Internet permet en effet de toucher l'international : les moyens d'action peuvent s'en retrouver décuplés. Il en est de même pour faire pression sur les politiques. Les moyens de diffusion complémentaires passent cependant par la presse, les fax ou tout simplement le téléphone et les affiches.

Les ACTIONS doivent se faire tant au niveau local (associations, réseaux d'élus locaux, de collectivités locales, etc.) qu'international (réseaux de citoyens, d'associations internationales), faisant ainsi écho à nombre de particularités liées à la mondialisation. Certains l'appliquent à la méthode ultra-libérale, c'est aux autres de se l'approprier afin de faire contrepoids ; dans le cas qui nous intéresse, les actions à prendre visent tout d'abord à connaître exactement la législation actuellement en vigueur, en identifier les points faibles représentant autant de dangers, sur qui faire pression - autre que les politiques -, autant de questions (non exhaustives) qui sont à développer.

Les dangers en chemin sont multiples, comme la résistance de la part de ceux qui ont des intérêts dans le laxisme réglementaire actuel. Un autre risque apparaît, le principe du « pollueur-payeur ». En effet, un tel principe ignore les ravages non quantifiables causés à l'environnement. Un complément indispensable à ce principe serait d'engager la responsabilité pénale (relative ?) des dirigeants ainsi que celle des armateurs ou des bureaux de contrôle trop laxistes.

« L'humanité, et les acteurs politiques en particulier, doivent aujourd'hui prendre en compte les effets de ses activités sur l'ensemble de la planète et faire en sorte que les générations futures puissent vivre dans un environnement préservé. ». A nous d'agir !

Sites :

De nombreux sites permettent d'accéder à de précieuses informations. Outre les sites d'actualités (dépêches, quotidiens, revues, etc), notons :

www.fedel.org - FEDEL (Fédération des élus locaux pour une alternative écologiste solidaire et citoyenne) ;
www.radiophare.net ; www.marenoire.com : des éléments de réponse à : 'comment agir ?'
www.admiroutes.asso.fr : contient des pistes de réflexion intéressantes quant aux actions à entreprendre ;

sans oublier de s'informer 'à la source' : www.totalfina.com ; également le site de l'assemblée nationale (<http://www.assemblee-nationale.fr/2/dossiers/polmar/2polmar.htm>) ou encore du Premier ministre (<http://www.premier-ministre.gouv.fr/FAIT/>). L'ensemble de ces sites renvoient eux-mêmes vers d'autres liens.

Jean-Baptiste Rasson, étudiant, membre d'ATTAC. journal@attac.org fera suivre votre courrier.

OMC, une logique libérale

Le problème principal actuel auquel ont à faire face les membres de l'OMC dès le mois de Janvier provient des sujets arrivant à échéance suite aux décisions des Conférences Ministérielles de Singapour (1996) et de Genève (1998) qui deviennent caduques le 31/12/99 en l'absence des décisions attendues qu'aurait dû prendre la Conférence Ministérielle de Seattle sur différents accords majeurs de l'Uruguay Round.

Différentes positions contradictoires entre les membres de l'OMC :

Certains, comme la Tanzanie, proposent d'en différer les conséquences en vue de permettre aux délégations d'avoir le temps de se consulter. Certains emmenés par le Pakistan (Panama, Mexique, République dominicaine, Inde, Egypte, Cuba et Equateur) demandent qu'il soit clairement établi par une déclaration de tous les membres que les sujets arrivant à échéance soient gelés pendant les consultations de l'après Seattle. Parmi eux certains pays exigent que cela n'entraînera aucune conséquence légale et que les dates butoirs recevront une réponse multilatérale et non au cas par cas. Au contraire, les USA rappellent leurs positions sur les "périodes transitoires" arrivant à expiration et qu'ils devraient être traités au cas par cas et de façon bilatérale.

Concernant le budget 2000, le Président de la Commission du Budget a recommandé que la contribution minimum des Pays les moins avancés passe de 0.03 à 0.015 % afin d'encourager une participation plus suivie des PMA aux activités de l'OMC. Le Pakistan a manifesté son mécontentement sur le budget qui est moins élevé que celui proposé par le DG. Ce pays se plaint également du déséquilibre dans la composition du Secrétariat, notamment la sous-représentation des PVD, dont le Pakistan. Il demande sa restructuration. Ce pays a déclaré que ce budget est inacceptable et à



attac

moins d'être amendé en 2000 il ne l'approuverait pas. La prochaine rencontre du Conseil Général est prévu pour les 7 et 9 février.

Le Japon devrait y proposer l'établissement d'un groupe de conseil comprenant de 20 à 30 membres appartenant aux pays développés comme aux PVD, ceci étant une alternative à la méthode dite du Salon Vert (Green Room), comme beaucoup de PVD se sont plaints de ne pas faire partie des discussions qui y étaient tenues par les grandes puissances économiques. Ses décisions n'y auraient que valeur consultative. Le Japon devrait en tester l'idée auprès de l'UE.

L'ORGANE DE REGLEMENT DES DIFFERENTS a jugé le 22/12 (à la suite de la dispute US/UE sur le régime d'importation des bananes par l'UE) que la section 301 de la loi US (qui leur permet de prendre des mesures de rétorsion unilatérale contre un pays avant que la procédure de règlement ne soit achevée) ne viole pas les règles du commerce international. Il suffit que le Ministère du Commerce US base les sanctions décidées sous la Section 301 conformément aux rapports des Panels et de la Chambre d'Appel de l'OMC. L'UE ne devrait pas faire appel de cette décision.

ECHEC DE L'ACCORD DE LIBRE-ECHANGE UE/AFRIQUE DU SUD

L'Italie suivie de la Grèce a annoncé son refus à l'accord de libre-échange bilatéral UE-Afrique du Sud dont les négociations avaient duré 4 ans. Le désaccord porte sur le refus de l'Afrique du Sud de cesser d'utiliser des noms géographiques de vins et spiritueux (comme grappa, porto, sherry) protégé par la législation européenne. L'Italie et la Grèce veulent s'assurer que leurs dénominations « grappa » et « ouzo » reçoivent la même protection que le « sherry » et le « porto » dans des accords antérieurs sur le vin et les alcools. Les ministres de l'UE avaient décidés de découpler les vins et spiritueux du reste des négociations.

LES ENTREPRISES US RECHERCHENT LEUR MAIN D'OEUVRE DANS LES PRISONS D'ETAT (Financial Times 31/12/99)

On attend que 10.000 prisonniers seraient enrôlés d'ici 2005 dans toutes les branches de l'industrie légère au service du consommateur par les entreprises privées. On compte généralement 1,2 millions de personnes dans les pénitenciers d'Etat. Les prisons fédérales ne participent pas au programme. La motivation la plus évidente des employeurs pour ce

programme est la main d'oeuvre bon marché. Les prisonniers sont payés au salaire minimum US et les Sociétés qui les utilisent n'ont pas à payer leurs assurances maladies et autres couvertures sociales. Les prisons déduisent des salaires l'hébergement, la nourriture et les autres coûts (soit environ 10 % du salaire) Les syndicats se feraient moins entendre contre ce système depuis que le chômage s'est beaucoup réduit.

A suivre...

Gérard Surdez, membre d'ATTAC Marseille
marseille@attac.org

Manifestation à Davos

A l'occasion de la tenue du World Economic Forum à Davos, des manifestations diverses vont se tenir en Suisse. ATTAC avait l'an passé organisé un Alter Davos en coopération avec d'autres réseaux internationaux, corrélativement à des manifestations organisées en France, notamment à la Banque de France. Alter Davos avait servi de tremplin à l'initiative de Juin (Planet, Un Autre Monde est possible) et aidé à déterminer son cadre politique.

Après Seattle, il apparaît important de poursuivre la dénonciation des firmes multinationales et l'emprise de la finance sur la société et l'humanité. Davos de ce point de vue, est une occasion parmi d'autres. Pour autant, La situation cette année apparaît différente et plus confuse. D'abord sur le fond: la manifestation semble être strictement oppositionnelle, et non porteuses de perspectives ou d'alternatives. Ce qui explique que ATTAC Suisse ne s'y associe pas. Ensuite les conditions matérielles apparaissent précaires du point de vue sécurité. Le renforcement de l'appareil policier, à l'occasion de la venue de Clinton et après des provocations grossières, rend la suite des événements aléatoire, à tout le moins. Enfin, ATTAC n'a été ni de près ni de loin sollicité pour participer à quelque niveau que ce soit à cette manifestation.

Il est parfaitement compréhensible que des adhérents ATTAC ou des comités souhaitent participer à l'expression qui se développera sur place; c'est leur choix. Pour autant, et compte tenu de ce qui précède, la direction nationale d'ATTAC ne prendra pas la responsabilité d'appeler ses adhérents à se rendre en Suisse; en liaison avec ATTAC Suisse, elle se réserve la possibilité de faire entendre sa voix sous une forme qui reste à déterminer, tout en s'attachant au succès du colloque de Morsang qui se tient aux mêmes dates que Davos.



attac

Bureau de l'association ATTAC France
attac@attac.org

Alter Davos : <http://attac.org/alterdavos/>
Planet : <http://attac.org/planet/>
Colloque de Morsang. Informations et
inscription : <http://attac.org/fra/asso/doc08.htm>

Citoyenneté et développement durable.

Cycle de conférences sur la citoyenneté et le développement durable à Grenoble.

A Rio, en 1992, plus de 170 Etats, en présence de plus de 1000 ONG, s'étaient engagés à construire des sociétés humaines, plus humaines et plus égalitaires, assises sur un développement économique plus solidaire, tout en préservant l'environnement; de manière à ce que nous partagions tous une meilleure qualité de vie maintenant, et que nous préparions un monde sain à nos enfants. C'est-à-dire à mettre en place un développement durable. Réconcilier Economie, Social et Environnement: A chaque niveau, il est possible d'agir : entreprises, associations, collectivités, familles et individus, chacun à un rôle à jouer.

Afin de vous informer mais aussi de débattre sur certaines questions que cela peut soulever, la FRAPNA 38, le Cercle Condorcet de Grenoble, 4 D-Grenoble, les Amis du Monde Diplomatique-Grenoble et la Ville de Grenoble, vous proposent un cycle de conférences et de cafés ou exposés-débats.

Le programme des rencontres-débats comprend 3 types de soirées :

- Les conférences-débats, grand public, présentent le concept de développement durable ainsi que des projets et pratiques s'y rattachant. Chaque soirée se tient à l'auditorium du Musée de Grenoble (273 places), 5 place de Lavalette à Grenoble, de 20h30 à 22h30. Chaque sujet est présenté sous ses aspects théorique et pratique par 2 conférenciers et 1 modérateur ;
- Les cafés-environnement présentent et débattent de sujets particuliers sur l'environnement avec un intervenant spécialisé. Chaque soirée se tient, sauf mention contraire, au café "Le Tonneau de Diogène", 6 place Notre-Dame à Grenoble de 20h30 à 22h30 ;
- Les cafés-développement durable sont semblables aux cafés-environnement mais sur des sujets plus larges sur le développement durable. Les exposés-débats traitent d'un grand principe ou d'un groupement de principes du développement durable. Destinée à un public soucieux d'un aspect particulier du

développement durable, chaque soirée se tient, sauf mention contraire, de 20h30 à 22h30 au café "Le Tonneau de Diogène", 6 place Notre-Dame à Grenoble .

Demandez le programme !

Pour tout renseignement vous pouvez nous contacter :

- pour les conférences-débats : Mairie de Grenoble, Karine Garrel Tel 04 76 76 39 26 Fax 04 76 76 35 16 E-mail : martine.sartor@ville-grenoble.fr
- Association Amis du Monde Diplomatique Grenoble (et 4D Grenoble), pour les exposés-débats et les cafés développement durable, Jacques Toledano Tel 04 76 88 82 83 E-mail : jacques.toledano@wanadoo.fr
- Association Cercle Condorcet Grenoble (FOL 38), Louis Bouchard Tel 04 76 96 89 63 à l'association FRAPNA Isère, pour les cafés-environnement, Nadège Eymery Tel 04 76 42 64 08 Fax 04 76 51 24 66 E-mail : frapna.dir@dial.oleane.com

Prochain rendez-vous :

24 janvier : Conférence Débats.

De Rio à Grenoble : comment léguer un monde sain à nos enfants ? A Rio, a été prôné la mise en place d'un développement durable ? Qu'est-ce que cela signifie ? Comment chacun peut-il s'engager ? Par Georges Cavaillier, Conseil Général des Ponts et Chaussées et Danièle Poliautre, MNE de Lille

25 janvier : Café Environnement

Santé et développement durable Par Bernard Senet, médecin, rédacteur à la revue Pratiques et coordinateur du n° Santé et Environnement 4D-AMD-Cercle Condorcet

4D - Dossiers et Débats pour le Développement Durable est une association créée en 1993 pour contribuer à la mise en oeuvre des suites de la conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement tenue à Rio en juin 1992, faire connaître les expériences de développement durable en France et à l'étranger et en approfondir le contenu sur les plans théorique et pratique.

AMD - Amis du Monde Diplomatique est une association garant de l'indépendance du Monde Diplomatique grâce à sa présence dans le capital de la société éditrice. Elle permet aux citoyens de faire connaissance et d'échanger, de mettre en place des initiatives multiples autour des valeurs de justice, de démocratie, de solidarité, pour reconstruire la citoyenneté.



attac

Cercle Condorcet de Grenoble est un lieu d'information et d'échange, donc de dialogue, où l'on apprend, on analyse, on peut mieux appréhender son époque et gagner en lucidité. Les Cercles Condorcet créés à l'initiative de la Ligue Française de l'Enseignement et de la Formation Permanente, contribuent au fonctionnement de la démocratie, de la citoyenneté et de la laïcité, de la solidarité locale et internationale.

FRAPNA Isère - Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature Section Isère est une association créée en 1972 dont les buts sont la sauvegarde de l'environnement, la défense et la protection des sites, des milieux naturels, de la faune et de la flore, l'information, la sensibilisation, l'éducation à l'environnement et l'éco-citoyenneté.

Vous avez rendez-vous avec ATTAC

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Vendredi : AIX EN PROVENCE – COMPIEGNE – PERTUIS – IVRY
- Samedi : MULHOUSE – PARIS 20
- Lundi: AIX EN PROVENCE – ST PAUL LES DAX – ST ETIENNE – ANNEMASSE – TOULON – ISSOIRE
- Mardi : PARIS 15 – ANGOULEME – MONTCEAU LES MINES – FRANCOVILLE – PARIS UNIVERSITE NANTERRE